



Mairie de Nant

Place du Claux  
12230 NANT

Nant, le 5 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

La prochaine séance du Conseil Municipal de la commune de Nant se tiendra  
**le jeudi 11 décembre 2025 à 18h dans le « petit hall ».**

**Ordre du jour du Conseil Municipal :**

1. Nomination du secrétaire de séance ; délibération
2. Approbation PV du conseil précédent ;
3. Décisions du Maire ;

**FINANCES**

4. Budget principal 2025 : créances éteintes ; délibération

**RESSOURCES HUMAINES**

5. Participation en santé dans le cadre d'une procédure de labellisation ; délibération
6. Autorisations spéciales d'absence ; délibération

**ECOLE DU ROC NANTAIS**

7. Convention de prestation de services pour l'anglais ; délibération

**ASSAINISSEMENT**

8. RPQS Assainissement ; délibération
9. Adoption du coefficient de modulation global de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2026 ; délibération

10. Principe de cession d'un chemin piétonnier communal aux Vernèdes
11. Bail de location Commune / Communauté de Communes (Hôtel de ville)
12. ENEDIS : Constitution de servitude

**Questions diverses / information du Maire**

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,  
Richard FIOL



Selon l'article L2121-17 du CGCT « Si, après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L. 2121-10 à L. 2121-12, ce quorum n'est pas atteint, le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum ».